

Le 9 décembre 2019, à 8h45 CET

- ❖ **ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ANNUELLE 2019 :**
 - APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2018-2019, FAISANT APPARAÎTRE UN RESULTAT NET TOTAL DE 77,9 MILLIONS D'EUROS
 - DIVIDENDE NET DE 1,35 EURO PAR ACTION
 - NOMINATION DE MARIE-YVONNE CHARLEMAGNE EN TANT QU'ADMINISTRATRICE INDEPENDANTE
- ❖ **NOMINATION DE SEBASTIEN VIDAL EN TANT QUE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE VILMORIN & CIE**
- ❖ **SIGNATURE D'UN NOUVEL ACCORD EN MATIERE DE TECHNIQUES D'EDITION DU GENOME**

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ANNUELLE 2019

L'Assemblée Générale Mixte annuelle des Actionnaires de Vilmorin & Cie s'est réunie le vendredi 6 décembre 2019 à Paris, sous la présidence de Philippe AYMARD, Président Directeur Général de Vilmorin & Cie.

Près de 150 Actionnaires ont ainsi eu l'occasion d'échanger sur la stratégie et les perspectives de la Société, et de s'exprimer sur les résolutions soumises à leur approbation.

❖ Approbation des comptes de l'exercice 2018-2019

L'Assemblée Générale Mixte de Vilmorin & Cie a approuvé les comptes de l'exercice 2018-2019. Ceux-ci font ressortir un chiffre d'affaires de 1 390,7 millions d'euros, en progression de 4,5 % à données comparables. Vilmorin & Cie affiche une croissance pour toutes ses activités, tant en Semences Potagères qu'en Semences de Grandes Cultures, malgré un contexte de marchés sous pression.

- Le chiffre d'affaires des Semences Potagères s'établit pour l'exercice 2018-2019 à 687,5 millions d'euros, en croissance de 3,5 % à données comparables par rapport à l'année précédente. La progression de l'activité concerne l'ensemble des territoires, à l'exception des pays du Maghreb, pénalisés par des conditions de marchés défavorables. Vilmorin & Cie renforce ainsi significativement ses positions commerciales et se positionne désormais clairement comme le N°1 mondial des semences potagères, démontrant la pertinence de sa stratégie combinant innovation et proximité des marchés.
- Les Semences de Grandes Cultures réalisent, en 2018-2019, un chiffre d'affaires de 649,9 millions d'euros, en hausse de 5,2 % à données comparables, dans un contexte de marchés agricoles instables. Cette très bonne performance se concrétise notamment en Europe, sur l'ensemble du portefeuille produits, en particulier le maïs et le colza. Dans les zones de développement (Amérique du Sud, Asie et Afrique), l'activité est en légère progression par rapport à l'exercice précédent. En outre, l'exercice a été marqué par l'acquisition des sociétés Sursem (Argentine) et Geneze (Brésil) qui vient confirmer la stratégie d'internationalisation des Semences de Grandes Cultures.

En conséquence, grâce au développement dynamique des activités, ainsi qu'à des éléments non récurrents (cession d'actifs industriels par exemple), les performances financières de Vilmorin & Cie sont en progression sensible : le résultat opérationnel enregistre une hausse marquée pour s'établir à 111 millions d'euros ; et le résultat net total, en légère croissance, s'élève à 77,9 millions d'euros.

Vilmorin & Cie a en outre poursuivi le déploiement de ses orientations stratégiques, notamment en termes d'investissement dans la recherche et de développement mondial sur les marchés professionnels de l'agriculture et du maraîchage. En Semences Potagères, l'objectif de Vilmorin & Cie est de conforter son leadership mondial ; en Semences de Grandes Cultures, Vilmorin & Cie ambitionne de se positionner comme un acteur global, avec une présence mondiale en maïs et en blé et un portefeuille d'espèces adapté à chaque région.

❖ Un dividende de 1,35 euro par action, concrétisant un taux de distribution significatif

L'Assemblée Générale des Actionnaires a fixé le montant du dividende net à 1,35 euro par action. Stable en valeur nominale par rapport à l'exercice précédent, celui-ci affiche cependant une progression de près de 10 % compte tenu de l'attribution gratuite d'actions réalisée en cours d'année 2018-2019, sur la base d'une action nouvelle pour dix actions anciennes.

Ce dividende correspond en outre à un taux de distribution significatif, à 42 %.

Le détachement du dividende interviendra le 11 décembre 2019 et sa mise en paiement sera effective au 13 décembre 2019.

❖ Confirmation des perspectives 2019-2020

Vilmorin & Cie a confirmé ses objectifs en termes de chiffre d'affaires et de marge opérationnelle courante pour l'exercice 2019-2020. Ceux-ci correspondent à une progression du chiffre d'affaires consolidé de 2 % à 3 % à données comparables et à un taux de marge opérationnelle courante d'au moins 8 %, intégrant un effort de recherche qui devrait être supérieur à 255 millions d'euros.

Vilmorin & Cie vise enfin une contribution des sociétés mises en équivalence – principalement AgReliant (Amérique du Nord. Grandes Cultures), Seed Co (Afrique. Grandes Cultures) et AGT (Australie. Grandes Cultures) d'au moins 20 millions d'euros.

Il est rappelé qu'à l'issue du premier trimestre de l'exercice 2019-2020¹, Vilmorin & Cie a enregistré un chiffre d'affaires de 231,9 M€, en progression significative (+11,8 % à données courantes et +5,2 % à données comparables).

Sur un marché des semences qui est fondamentalement porteur, les objectifs pour 2019-2020 doivent permettre à Vilmorin & Cie de poursuivre la trajectoire de croissance de ses activités.

❖ Approbation des résolutions

L'ensemble des résolutions soumises au vote des Actionnaires a été approuvé, à l'exception de la dix-septième résolution, qui proposait une délégation au Conseil d'Administration en vue de réaliser une augmentation du capital social réservée aux salariés. Le Conseil d'Administration n'avait formulé aucune recommandation de vote concernant cette résolution, les salariés disposant par ailleurs d'autres modes d'intéressement aux résultats.

¹ Cf. communiqué de presse Vilmorin & Cie du 4 novembre 2019.

- **Nomination de Marie-Yvonne CHARLEMAGNE en tant qu'Administratrice Indépendante**

L'Assemblée Générale a nommé Madame Marie-Yvonne CHARLEMAGNE en tant qu'Administratrice Indépendante, pour une durée de trois années¹, en remplacement de Madame Miriam MAES dont le mandat venait à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale et qui, en accord avec le Conseil d'Administration, n'en sollicitait pas le renouvellement².

Marie-Yvonne CHARLEMAGNE, diplômée d'Audencia avec une spécialisation en finance et expert-comptable, bénéficie de plus de 35 ans d'expérience au sein de plusieurs entreprises de dimension internationale (PWC, Rougier). Elle a principalement occupé des postes dans la finance, en France et en Afrique. Après avoir intégré le groupe forestier Rougier en 1999 en tant que Directeur Financier groupe, elle est nommée au Directoire puis au Conseil d'Administration et en devient Directeur général délégué groupe en 2015.

En avril 2019, elle crée MYA Partners, structure de conseil dédiée aux entreprises de taille intermédiaire investissant sur le continent africain.

NOMINATION DE SEBASTIEN VIDAL EN TANT QUE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE VILMORIN & CIE

Philippe AYMARD ayant fait part de son souhait de démissionner de son mandat de Président Directeur Général de Vilmorin & Cie, quittera ses fonctions fin 2019³. Philippe AYMARD était Président Directeur Général de Vilmorin & Cie depuis décembre 2012.

Sa présidence a notamment été marquée par le déploiement à l'international de Vilmorin & Cie, en particulier pour l'activité Semences de Grandes Cultures. Au cours des sept dernières années, Vilmorin & Cie a ainsi su concrétiser des opérations de croissance externe et des partenariats stratégiques, aussi bien en Asie, en Amérique du Sud qu'en Afrique, lui permettant aujourd'hui de bénéficier clairement d'une empreinte internationale tant en Semences Potagères qu'en Semences de Grandes Cultures.

En outre, dans des contextes de marchés agricoles en profonde mutation, Vilmorin & Cie a gardé le cap de sa stratégie de développement et d'internationalisation. Cette constance dans les orientations stratégiques lui a permis de gagner de manière récurrente des parts de marché et d'accéder, au cours de l'exercice 2018-2019, au premier rang mondial des semences potagères.

Pour lui succéder en tant que Président Directeur Général de Vilmorin & Cie, le Conseil d'Administration, qui s'est réuni à l'issue de l'Assemblée Générale, a désigné Sébastien VIDAL, Administrateur de Vilmorin & Cie depuis 2016.

Agriculteur, Sébastien VIDAL est Administrateur de Limagrain depuis 2006 et Vice-Président depuis janvier 2019 ; il bénéficie d'une expérience solide et diversifiée, ayant exercé plusieurs mandats au sein de différentes branches du Groupe.

Sébastien VIDAL a exprimé le souhait de conserver le mode de Direction Générale de Vilmorin & Cie, en confirmant le mandat de Daniel JACQUEMOND en tant que Directeur Général Délégué.

¹ Venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022.

² Miriam MAES percevra, au titre de l'exercice 2018-2019, des jetons de présence à hauteur de 30 600 euros.

³ Philippe AYMARD exerce son mandat jusqu'en décembre 2019 à titre gratuit.

VILMORIN & CIE SIGNE UN NOUVEL ACCORD EN MATIERE DE TECHNIQUES D'ÉDITION DU GÉNOME AVEC CORTEVA AGRISCIENCE ¹ ET LE BROAD INSTITUTE (ÉTATS-UNIS)

Vilmorin & Cie annonce la signature d'un accord en matière de techniques d'édition du génome, avec la société Corteva Agriscience (États-Unis) et le Broad Institute du MIT (Massachusetts Institute of Technology) et de Harvard, centre de recherche biomédicale et génomique situé à Cambridge aux États-Unis.

Ce contrat de licence non exclusif confère à Vilmorin & Cie l'accès à des brevets concernant les techniques d'édition du génome dénommées Crispr-Cas9 à usage agricole ; il couvre l'ensemble des travaux et programmes de recherche de Vilmorin & Cie ainsi que les applications commerciales potentielles.

Vilmorin & Cie pourra déployer cette technologie tant pour ses activités Semences de Grandes Cultures que Semences Potagères.

Technologie référente, Crispr-Cas9 est aujourd'hui l'outil d'édition du génome le plus répandu. Il est en outre complémentaire à la technologie dite Crispr-Cpf1, à laquelle Vilmorin & Cie a également accès, suite à la signature d'un accord avec le Broad Institute intervenue en début d'exercice 2018-2019.

Au travers de cet accord, Vilmorin & Cie confirme sa volonté de travailler au travers de collaborations pour accéder aux technologies les plus récentes et accroître ainsi l'efficacité de sa recherche.

Vilmorin & Cie dispose désormais d'une large palette d'outils d'édition du génome, qui lui permettra de renforcer sa capacité à mettre au point des variétés de semences plus performantes, afin de contribuer à répondre aux enjeux alimentaires mondiaux.

¹ Signature formelle de l'accord avec Pioneer, entité aujourd'hui devenue Corteva Agriscience.

+ Retrouvez la présentation de l'Assemblée Générale et les résultats détaillés des votes sur le site www.vilmorincie.com

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- **Mercredi 11 décembre 2019 :**
Détachement du dividende
- **Vendredi 13 décembre 2019 :**
Mise en paiement du dividende
- **Mercredi 26 février 2020⁽¹⁾**
Publication du chiffre d'affaires et des résultats semestriels 2019-2020
- **Jeudi 23 avril 2020⁽¹⁾**
Publication du chiffre d'affaires à la fin du 3^e trimestre 2019-2020
- **Lundi 3 août 2020⁽¹⁾**
Publication du chiffre d'affaires annuel 2019-2020
- **Mercredi 14 octobre 2020⁽¹⁾**
Publication des résultats annuels 2019-2020
- **Vendredi 11 décembre 2020**
Assemblée Générale des Actionnaires à Paris

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Vincent SUPIOT
Directeur Financier
vincent.supiot@vilmorincie.com

Valérie MONSÉRAT
Directrice Communication Financière
et Relations Investisseurs
valerie.monserat@vilmorincie.com

Tél. + 33 (0)4 73 63 44 85
Site Internet : www.vilmorincie.com

Dates fournies à titre indicatif et susceptibles de modifications.

⁽¹⁾ Publication post-clôture de Bourse.



4^e semencier mondial, Vilmorin & Cie crée des semences potagères et de grandes cultures à haute valeur ajoutée, contribuant à répondre aux enjeux alimentaires.

Soutenue par son actionnaire de référence Limagrain, coopérative agricole détenue par des agriculteurs français et groupe semencier international, la croissance de Vilmorin & Cie s'appuie sur un investissement soutenu et continu en recherche et une stratégie d'internationalisation affirmée, pour renforcer durablement ses positions concurrentielles sur des marchés mondiaux porteurs.

Guidée par une vision long terme de son développement, Vilmorin & Cie inscrit sa performance dans le respect de trois valeurs fondatrices : le progrès, qui se situe au cœur de ses convictions et de sa mission, la persévérance, inhérente aux métiers d'agriculteur et de semencier, et la coopération, aussi bien au niveau scientifique, industriel que commercial.

ANNEXE : GLOSSAIRE

❖ **Données comparables**

Les données comparables sont les données reconstituées à périmètre et taux de change constants. Les données financières de 2018-2019 se voient donc appliquer le taux moyen de l'exercice 2019-2020, ainsi que d'éventuelles évolutions de périmètre, pour être comparables avec les données de l'exercice 2019-2020.

L'évolution du périmètre de consolidation provient de l'acquisition des sociétés Sursem et Geneze (Amérique du Sud. Grandes Cultures) finalisée en décembre 2018 ainsi que de la cession de la société Van Den Berg (Pays-Bas. Produits de Jardin) réalisée en juin 2019.

❖ **Données courantes**

Les données courantes sont les données aux taux de change historiques de la période et ne tenant pas compte d'effet périmètre.

❖ **Effort de recherche**

L'effort de recherche correspond à la dépense de recherche brute avant immobilisation des frais de recherche et crédit d'impôt recherche.

❖ **Marge opérationnelle courante**

La marge opérationnelle courante est définie comme la marge opérationnelle comptable, retraitée des impairments et des coûts de restructuration.